

4ème réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) N'Djamena, Tchad, du 20 au 22 septembre 2012

Termes de Référence

1. Contexte

Créé en septembre 2002 à l'occasion du Sommet Mondial de Johannesburg sur le Développement Durable (SMDD), le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) regroupe actuellement plus de 66 membres représentant: peut-on mettre le nombre des autres pays qui ne sont pas de la COMIFAC les pays (dont les dix pays de l'espace COMIFAC), une dizaine de partenaires techniques et financiers bilatéraux, des organisations internationales et non-gouvernementales, les représentants du secteur privé, et les organismes de recherche. Ils se sont accordés pour harmoniser leur appui à la mise en œuvre efficace du Plan de Convergence de la COMIFAC. C'est un partenariat qualifié de type II par opposition aux partenariats intergouvernementaux de « type I » tel que la COMIFAC. On décrit souvent le PFBC comme une plateforme, un réseau, un espace de dialogue à caractère non contraignant, convenu à l'amiable entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Il a pour objectif global l'« **amélioration de l'efficacité des contributions techniques et financières pour la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers, et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale** ».

Depuis septembre 2010, le Canada, après les Etats-Unis d'Amérique (2003-2004), la France (2005-2007) et l'Allemagne (2008-2010) appuie la facilitation du PFBC. Le rôle de facilitation consiste à organiser le dialogue, promouvoir la collaboration entre les différents partenaires et structurer un programme de travail du PFBC sur la base des orientations figurant dans le plan de convergence de la COMIFAC et des priorités définies de commun accord. Pour mener à bien le travail de coordination, la Facilitation du PFBC s'appuie sur le dialogue, la coordination et la mobilisation des Partenaires à travers les **Réunions des Partenaires RDP (ex-CCR) et l'accompagnement des partenaires, la communication et le maintien en activité du site Web du PFBC.** Toutes ces activités ont pour but : i) d'assurer une meilleure communication entre les membres du PFBC, ii) d'effectuer un suivi-évaluation régulier des activités réalisées au sein du PFBC et iii) de jouer un rôle régulier de conseil auprès du PFBC.

Dans le cadre de sa feuille de route, ceci depuis 2010, la Facilitation du PFBC a déjà organisé **3 Réunions des Partenaires respectivement à Kinshasa, Bujumbura et à Douala et a fait renaître le CCR dans sa forme prévue initialement avec une rencontre des ex-facilitations et de quelques partenaires réunis autour de la COMIFAC en février 2012 à Douala** . Toutes les grandes conclusions et recommandations de ces réunions sont disponibles sur le site web du PFBC www.pfbc-cbfp.org .

Suivant la tradition du Partenariat, la Facilitation du PFBC, en fin de mandat, organise **la 4ème Réunion plénière du PFBC**. Elle fait suite à la **2^{ème} plénière** qui a eu lieu à Paris en 2007 (passage de la Facilitation appuyée par la France à la Facilitation appuyée par l'Allemagne) et la **3^{ème} Réunion plénière** du PFBC qui a eu lieu à Yaoundé les 11 et 12 novembre 2009 (passage de la Facilitation appuyée par l'Allemagne à la Facilitation appuyée par le Canada). Les **Réunions plénières du PFBC** visent entre autres résultats l'harmonisation, la coordination et le partenariat entre les membres, la bonne gouvernance du PFBC et la mobilisation des décideurs provenant des institutions membres du PFBC. Elles sont toujours pilotées par les Ministres pour marquer l'engagement au plus haut niveau des Partenaires.

La Facilitation du PFBC organise en étroite collaboration avec la Présidence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad **la 4ème Réunion plénière du PFBC du 19 au 22 septembre à N'Djamena (Tchad)**. Elle revêt un caractère particulier car elle sera organisée 10 ans après le lancement du PFBC, quelques mois après la Conférence de Rio+20 et

quelques mois avant le passage de la présidence de la COMIFAC au Tchad. Elle s'organise aussi au moment où la population mondiale urbaine dépasse déjà la population mondiale rurale et où le taux d'urbanisation ne fait qu'augmenter.

2. Objectif global de la plénière

Contribuer à la gestion durable des écosystèmes forestiers et à la sauvegarde de la biodiversité pour le bien-être des populations du Bassin du Congo.

3. Objectifs spécifiques de la réunion plénière du PFBC

- Contribuer à la mobilisation et à la sensibilisation des partenaires du PFBC sur les priorités d'actions du PFBC, de sa Facilitation et de la COMIFAC en fonction des opportunités et contraintes ;
- Améliorer la coordination, l'harmonisation des interventions à travers des partenariats multi-acteurs aux niveaux régional et international ;
- Contribuer au renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et une meilleure gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

4. Résultats attendus

- Le bilan des activités menées par la Facilitation du PFBC et la COMIFAC au cours de la période 2010-2012 est partagé et les contributions des partenaires intégrées ;
- Harmonisation et coordination des contributions des partenaires techniques et financiers à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC promue ;
- Les priorités d'actions du PFBC, de sa Facilitation et de la COMIFAC en fonction des opportunités et contraintes identifiées ;
- Des éléments de la feuille de route de la Prochaine Facilitation du PFBC sont partagés avec les partenaires techniques et financiers.

5. Agenda provisoire de la 4eme Réunion Plénière du PFBC

L'agenda provisoire de la 4eme Réunion Plénière du PFBC est disponible ci-joint aux présents termes de référence.